

Le coup de force d'Alice Saunier-Seïté

Il n'aura fallu que quatre ans et demi au ministre des Universités pour mener à bien sa mission : enterrer pour de bon la loi Edgar Faure de 1968

■ « C'est 1815. C'est la restauration partielle de l'ancien régime. » La lettre de démission de Michel Denis, président de l'université Rennes II, est sans concession. Elle est motivée par l'adoption, à la fin de juin, par le parlement, d'un texte modifiant la composition des conseils d'universités de façon à assurer aux professeurs de rang magistral la moitié des sièges et le monopole des présidences. Depuis, Alice Saunier-Seïté, ministre des Universités, a confirmé le jugement de Michel Denis en dessinant une nouvelle carte géographique des formations universitaires, qui se traduit par la suppression de nombreuses habilitations de diplômes de deuxième et troisième cycles, en particulier dans les petites universités en cours de développement comme Amiens, Pau, Avignon, Reims, Brest, Nice...

Le coup venait de loin. La notion d'« habilitation » avait été inscrite, en 1976, dans la réforme du second cycle. Les universités devaient soumettre leurs projets de formation à une autorisation préalable du ministère. Faute de l'accord de l'Administration centrale, les enseignements ne seraient pas reconnus et les diplômes éventuellement délivrés n'auraient aucune valeur légale. Devant les protestations, Alice Saunier-Seïté avait, à l'époque, promis de ne pas supprimer d'enseignements jusqu'en 1979. Le délai est passé. Le couperet tombe.

La loi d'orientation de l'enseignement supérieur, adoptée à l'unanimité en novembre 1968, est à présent bel et bien enterrée. Il n'aura fallu à Alice Saunier-Seïté que quatre ans et demi pour accomplir la besogne. Lorsque Edgar Faure et les parlementaires tentèrent de répondre aux nombreuses revendications charriées par Mai-68, ils s'attachèrent notamment à doter les universités d'une certaine autonomie, à favoriser leur démocratisation, aussi bien au niveau du recrutement que du fonctionnement, et à briser le corporatisme et le mandarinat. Que reste-t-il aujourd'hui ?

Du mépris pour les présidents

● LE MYTHE DE L'AUTONOMIE. — En 1968, le principe de l'autonomie accordée aux établissements universitaires constituait un trompe-l'œil. Il ne pouvait, en effet, exister une autonomie réelle dès lors que les universités n'avaient pas la maîtrise de leurs ressources financières ; que les diplômes demeuraient nationaux et devaient donc être contrôlés par un échelon central ; que les enseignants demeuraient des fonctionnaires d'Etat. Les professeurs n'étaient pas disposés — et ne le sont toujours pas — à jouer, à la manière américaine, le jeu de la libre concurrence.

Si la loi de 1968 n'octroyait aucune autonomie réelle, elle avait néanmoins permis une cogestion. Au début du septennat de Giscard d'Estaing, Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat

aux Universités, travaillait encore en contact permanent avec la conférence des présidents d'université. En quelques séances, Alice Saunier-Seïté a, dès 1976, transformé cette instance en l'équivalent de l'Assemblée nationale, c'est-à-dire une simple chambre d'enregistrement où elle vient, de manière intermittente, exécuter ce que Robert Escarpit a appelé « *de médiocres exhibitions d'autoritarisme sans cervelle* ». Elle préfère s'appuyer sur les recteurs, ces « préfets » de l'enseignement supérieur.

Le mépris dans lequel sont tenus les présidents d'université a encore été révélé par la méthode dont le ministre des Universités a usé pour supprimer de nombreuses habilitations dans les second et troisième cycles. Les décisions ont été prises directement par son cabinet et, même si Alice Saunier-Seïté affirme avoir personnellement examiné les quatre mille dossiers d'habilitation, elle a placé les présidents devant un fait accompli. En outre, en choisissant la mi-juillet pour rendre publics ses choix, elle a soigneusement attendu le départ en vacances des intéressés, les empêchant ainsi de réagir immédiatement avec efficacité. Mais, du même coup, elle a plongé dans l'angoisse plusieurs dizaines de milliers d'étudiants qui voient soudain s'évanouir les filières dans lesquelles ils étaient ou comptaient s'engager, et qui, pris au dépourvu, vont connaître de sérieuses difficultés pour trouver des équivalents dans d'autres universités et s'y inscrire.

● L'ÉCHEC DE LA DÉMOCRATISATION. — La V^e République n'a pas su prévoir et gérer la démocratisation de l'enseignement qui constituait, dans les années 50, le grand espoir d'égalisation des chances. Les effectifs du secondaire ont quintuplé en raison aussi bien de l'arrivée des classes d'âge pléthoriques de l'immédiat après-guerre que de l'allongement de la scolarité obligatoire. Or rien n'était prêt alors que l'enseignement constituait pourtant un secteur qui se prête particulièrement à la planification à long terme. On peupla donc la France de C.E.S. « type Pailleron » et on recruta à la va-vite, dans des classes d'âge creuses, les enseignants nécessaires. Trente mille jeunes avaient passé leur bac en 1900, 134 000 en 1950 et 850 000 en 1978. La démocratisation n'était plus qu'une « massification » et se traduisait par une baisse de la qualité. Le phénomène, non maîtrisé, s'est prolongé dans l'enseignement supérieur.

Le baccalauréat n'étant plus un instrument de sélection et rien n'étant officiellement prévu à cet effet dans le supérieur, la sélection s'opéra par la pire des méthodes : *a posteriori* et par l'échec aux examens universitaires. Le nombre des recalés par rapport à celui des inscrits a atteint 50 % et, dans certaines disciplines comme les sciences humaines, c'est près de la

moitié des inscrits qui ne se présentent pas en fin de première année aux examens. Alors qu'en 1966 deux bacheliers sur trois obtenaient un diplôme du premier cycle universitaire, il n'y en avait plus, en 1976, qu'un sur trois. C'est ce qui a fait dire à Alain Touraine : « *On tue dans le tunnel.* »

Le fonctionnement du premier cycle de l'enseignement supérieur a joué dès lors contre une véritable démocratisation sociale. Il n'y a que 14 % environ de fils d'ouvriers dans les classes terminales des lycées (pour une catégorie qui constitue 37 % de la population active), et cette proportion se retrouve en première année d'université. Ces étudiants sont parmi les premières victimes de la sélection par l'échec : 20 % des étudiants qui abandonnent au bout de leur première année pour entrer dans le monde professionnel sont issus des classes modestes. Ces abandons se trouvent d'ailleurs compensés par les réinscriptions et les changements de filières des enfants de milieux aisés. On ne dénombre plus que 9 % de fils d'ouvriers dans le troisième cycle.

En outre, les formations universitaires n'offrent guère de débouchés professionnels garantis. Du moins dans les universités dont l'accès est véritablement libre. Car, en médecine et en droit — surtout public —, une sélection rigoureuse a été maintenue. Ces disciplines ouvrant sur de véritables carrières, les enseignants ont su conserver aux études leur caractère professionnel, donc leurs débouchés.

Le confort oublié

● LE RETOUR DU MANDARINAT. — Pour faire passer sa politique et revenir sur les acquis de la loi de 1968, Alice Saunier-Seïté avait besoin d'appuis au sein de l'Université. Elle les a trouvés chez les professeurs en permettant le retour d'un certain mandarinat et en dédramatisant le problème posé par la masse des maîtres-assistants qui désespèrent de parvenir un jour au rang de professeurs.

Résidus de la vague démographique aujourd'hui retombée, les maîtres-assistants constituent un phénomène spécifiquement français. Aux Etats-Unis, par exemple, les assistants bénéficient d'un contrat à temps. Quand il vient à échéance, ou bien ils sont titularisés comme professeurs, ou bien ils quittent l'Université. En France, les facultés de médecine ont adopté un système analogue avec les chefs de clinique. En revanche, le fait d'être fonctionnaire assure, dans les autres facultés, une garantie de l'emploi sans que l'on puisse garantir à tous une promotion. En droit, les professeurs, conscients du péril qui allait surgir un jour, ont pris soin de toujours rester plus nombreux que les assistants : le poids du corps permettrait ainsi de résister. En lettres et en sciences, en revanche, la masse des assistants déborde celle des pro-